**Démantèlement d’un irradiateur et reprise des sources radioactives de césium 137 au profit du Centre de Transfusion Sanguine des Armées (CTSA) à Clamart**

**N° DAF\_2025\_000898**

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

Dans le cadre du volet technique de sa proposition, le candidat doit impérativement compléter l’ensemble des chapitres référencés au sein du présent cadre de mémoire technique. Il peut ajouter tout élément lui paraissant nécessaire pour étayer sa proposition.

# VALEUR TECHNIQUE - CRITERE 2.1 :

# Qualité de la méthodologie pour procéder à l’enlèvement et au transport de la source radioactive

*Le candidat décrit notamment :*

* *La mise en sécurité des biens et des personnes (exemple : gardiennage) ;*
* *Le processus d’enlèvement, la logistique ;*
* *Les conditions et le mode de transport de la source ;*
* *Un calendrier prévisionnel de la notification du marché à l’enlèvement complet de la source*
* *Les moyens matériels déployés pour la réalisation des prestations.*

# VALEUR TECHNIQUE - CRITERE 2.2 :

# Qualité des moyens humains déployés pour l’exécution du marché

* *Présentation du chargé d’opérations (formation, expériences, compétences, etc.)*
* *Equipe prévue pour la réalisation des prestations (formations, habilitations, éventuels sous-traitants)*

# VALEUR ENVIRONNEMENTALE- CRITERE 3 :

# Qualité des mesures prises en faveur du développement durable

* *Le candidat indique les mesures prises pour la gestion des déchets (emballages notamment) et précise le sort de la source radioactive (recyclée ou enterrée) et tout autre élément qu’il jugera utile.*

*Dans le cas de recyclage, l’ensemble des éléments concernant la valorisation devra être décrite.*